NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 5 février 2020, est distribuée à la demande de la délégation de l'Égypte.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Produits visés: ICS 67.100.30 (Fromage)

Le présent addendum concerne la notification du projet de Norme égyptienne ES 1007-3 "Fromage à pâte dure - Partie 3: Emmental" (11 pages, en arabe).

Il est à noter que le Décret ministériel n° 515/2005 (10 pages, en arabe), qui avait fait l'objet de la notification G/TBT/N/EGY/2 du 14 décembre 2005, prévoyait, entre autres, l'application obligatoire de l'édition précédente de cette norme égyptienne.

Il est à noter que ce projet de norme est techniquement identique à la Norme CODEX STAN C‑9/1967, adoptée en 1967, révisée en 2007, modifiée en 2008, 2010, 2013, 2018 et 2019.

Les producteurs et importateurs sont informés de toute modification des normes égyptiennes par la publication d'arrêtés administratifs dans le Journal officiel.

Date projetée pour l'adoption: à déterminer.

Date projetée pour l'entrée en vigueur: à déterminer.

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations et entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu:

Point d'information national

*Egyptian Organization for Standardization and Quality* (Organisation égyptienne de normalisation et de contrôle de la qualité)
16 Tadreeb El-Modarrebeen St., Ameriya, Le Caire (Égypte)
Courrier électronique: eos@idsc.net.eg/eos.tbt@eos.org.eg
Site Web: [http://www.eos.org.eg](file:///C%3A%5CUsers%5Crambla%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CIE%5CV7III8GM%5C%3Ca%20class%3D%27document-link%27%20target%3D%27_blank%27%20href%3D%27http%3A%5C%20HYPERLINK)
Téléphone: + (202) 22845528
Fax: + (202) 22845504

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**